

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
4 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mil dix huit, le quatre septembre, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 14

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Sandrine GAYET ; Catherine REAULT ; Lionel FIAT ; Céline BERNIGAUD ; Alain GUIMET ; Vincent PELLETIER ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Laurence LEROUX ; Stéphane MASTROPIETRO ; ;

Procurations : Thierry MAZILLE à Coralie BOURDELAIN ; Frédéric GEROMIN à Alain GUIMET ; Jean-Paul BELLIN à Lionel FIAT

Absent : Martine RITTER

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Coralie BOURDELAIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 30 août 2018

Séance ouverte à 19 h

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	AUTORISATION A DEPOSER ET SIGNER UNE DECLARATION PREABLABLE POUR TRAVAUX SUR LE CHALET D'ALPAGE DU COLON	pour contre abstention NPPP	12 0 2 0
2	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU GRESIVAUDAN POUR PROJET COMMUNALE ENERGIE ET RENOVATION THERMIQUE CONSTRUCTION 4 CLASSES ET RENOVATION BATIMENT ECOLE/MAIRIE	pour contre abstention NPPP	14 0 0 0
3	FILIERE ADMINISTRATIVE : TRANSFORMATION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE EN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF	pour contre abstention NPPP	12 0 0 0
4	ACHAT DES PARCELLES CADASTRALES B 538 et B531 AUX HERITIERS DE MME T. GIROUD	pour contre abstention NPPP	13 0 0 1
5	DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL	Pour contre abstention NPPP	14 0 0 0
6	DEMANDE DE SUBVENTION POUR CREATION DE MARES A FREYDIERES	Pour contre abstention NPPP	10 2 2 0

La séance est levée à 20h30

Secrétaire de séance,

Bourdelain

